

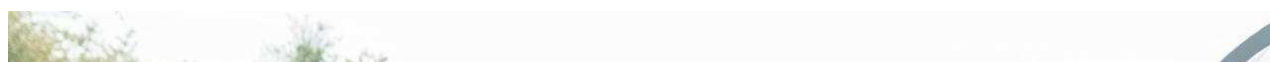
Une opération activement soutenue par l'Agglomération du Cotentin

368 élèves vont participer à l'opération "Savoir rouler à vélo"

Mardi 20 mai, accompagnée de [Stéphane Barbé](#), conseiller délégué en charge des mobilités alternatives, et de [Gilbert Doucet](#), président de la Commission de territoire de la Côte des Isles, [Christèle Castelein](#), présidente de l'Agglomération du Cotentin, a présenté l'opération « Savoir rouler à vélo » à [Teurthéville-Bocage](#), en présence de Johanna Antoine, maire de la commune.

Dispensé dans les écoles du territoire, ce dispositif vise à permettre aux élèves d'acquérir les bonnes pratiques pour circuler à vélo en autonomie. Avant l'été 2025, ce sont 368 élèves de 16 écoles qui pourront bénéficier de cet apprentissage dans le Cotentin. « L'offre autour des services de location de vélos proposée par Cap Cotentin a été élargie depuis un an, a souligné [Christèle Castelein](#). Avec le Plan Vélo adopté en décembre 2024, l'Agglomération a souhaité travailler sur deux axes : le développement des infrastructures cyclables sur le territoire et la diversification d'actions pour favoriser la pratique du vélo. L'opération "Savoir rouler à vélo" s'inscrit pleinement dans cette démarche ». Initié en avril 2019 par le gouvernement dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives, « Savoir rouler à Vélo » a pour objectif de multiplier par trois l'usage du vélo en France. Ce dispositif réglementaire national a vocation à être généralisé à tous les enfants d'une même classe d'âge (6 à 11 ans) à partir de 2027. En expérimentant ce dispositif avant l'obligation réglementaire, le Cotentin se veut moteur et à la hauteur de ses ambitions. Par ailleurs, le programme national de financement « [Génération Vélo](#) » permet de faciliter la mise en place de formations par des intervenants agréés avec une prise en charge à hauteur de 50 %. Pour bénéficier de ce financement, les projets doivent être achevés avant le 30 août 2025. Avec le « Savoir rouler à vélo », les élèves peuvent acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie : trouver l'équilibre, pédaler, freiner et être capable de réaliser des trajets en conditions réelles de circulation. Grâce à un cycle de 10 heures de formation minimum, le Savoir Rouler permet de devenir autonomes à vélo.

F. S.





Une opération lancée pour favoriser l'autonomie des jeunes à vélo Aymeric PICOT